

Aide à la promotion de la culture et des savoir-faire alpin

REGION SUD

Présentation du dispositif

Cette aide de la région Sud permet de promouvoir la culture et les savoir-faire alpins.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles

- Associations
- établissements publics et privés
- entreprises publiques et privées
- syndicats mixtes (notamment les Parcs Naturels Régionaux)
- Groupements d'intérêt public (GIP)
- structures de réseaux.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Sont éligibles les projets de :

- actions portant la restauration des patrimoines vernaculaires en lien avec les savoir-faire alpins et dans une démarche de mise en tourisme au sein des stratégies espaces valléens
- projets de développement et maintien des savoir-faire en matière d'artisanat local (promotion, formation, transmission, école des savoir-faire...)
- actions visant la mise en tourisme (itinérance / découverte) de savoir-faire, traditions, de coutumes montagnardes, d'art, de chemins de mémoire
- démarches de sensibilisation auprès des populations locales (jeunes, scolaires) et touristiques
- projets de découverte des métiers artisanaux (conception)
- actions portant sur des évènements/ festivals de portée régionale, interrégionale voire nationale
- création d'ateliers partagés (mise en commun de matériel de transformation)
- actions portant sur la signalétique et les supports de communication dématérialisés

Quelles sont les particularités ?

— Dépenses inéligibles

Ne sont pas éligibles les événements/ festivals de portée locale.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Subvention de fonctionnement et Investissement, plafonné à 40% du coût total éligible.

Le seuil d'intervention régionale est fixé à 2000 € TTC en fonctionnement et 2000 € HT en investissement.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

Les demandes sont à faire auprès du Service Montagne et Massif Alpin de la région Sud.

Critères complémentaires

- Filière d'activité
 - > Tourisme

Organisme

REGION SUD

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Hôtel de Région
27, place Jules Guesde
13481 MARSEILLE cedex 20
Téléphone : 04 91 57 50 57
Télécopie : 04 91 57 55 96